trajectoires

Entreprendre et réussir en Seine-et-Marne

Nº24
FÉVRIER
MARS
2012

CRÉATION D'ENTREPRISES
LA SEINE-ET-MARNE FAIT LA COURSE EN TÊTE !

LA SEINE-ET-MARNE
MISE SUR LES TÉLÉCENTRES

LABEX FUTURS URBAINS
PENSER LA VILLE DE DEMAIN

CONSEIL GÉNÉRAL DE SEINE ET MARNE

POUR CRÉER SON ENTREPRISE, LE PARTAGE D'EXPÉRIENCE EST INDISPENSABLE.

SEINE & MARNE DEVELOPPEMENT

INSTANTANÉ SEINE-ET-MARNE

PAR **YANN PIRIOU**

Tête de forage - Centrale de géothermie du Val Maubuée qui desservira 4 964 équivalents logements (9 000 tonnes de CO^2 en moins dans l'atmosphère par an).

sommaire

trajectoires
FÉVRIER-MARS 2012 — **N°24**

ACTUALITÉS

PAGE **04**

- Trophées de l'International : Digital Media Solutions sacrée meilleur Primo Exportateur
- E-transformation77 poursuit sa route numérique
- PME : l'accès à l'Assurance Prospection Coface facilité
- Les éco-entreprises tiennent forum à Paris
- Marylin : un datacenter écologique à Champs-sur-Marne
- La Seine-et-Marne mise sur les télécentres

DOSSIER

PAGE **07**

CRÉATION D'ENTREPRISES : LA SEINE-ET-MARNE FAIT LA COURSE EN TÊTE !

- Créa 77, le sésame d'une création réussie
- Interview de Phœbé Perdreau, Créatrice de Caval&go (Villecerf), Lauréate du Prix « la Seine-et-Marne est créative » 2011
- Financement : suivez le guide !
- Pour mieux récolter... semez en pépinière !
- Interview de Hervé Dubois, Président de l'Institut de coopération internationale

ENJEUX

PAGE **11**

- **Matière Grise**
  Labex FUTURS URBAINS : penser la ville de demain
- **Quartier d'affaires**
  Trois offres en une au Parc des Platanes
- **À la carte**
  Aide aux entreprises : le bon cru 2011

SUCCESS STORIES

PAGE **14**

- **Bruker AXS à Champs-sur-Marne**
  Un leader mondial de l'instrumentalisation scientifique
- **Tesa scribos à Savigny-le-Temple**
  L'ami des marques

EN COUVERTURE
PHŒBÉ PERDREAU
CRÉATRICE DE CAVAL&GO (VILLECERF), LAURÉATE DU PRIX "LA SEINE-ET-MARNE EST CRÉATIVE" 2011
RETROUVEZ SON INTERVIEW EN PAGE 09

vos contacts :
Patricia Montin
p.montin@smd77.com
Isabelle Cabrol
i.cabrol@smd77.com

SEINE & MARNE DEVELOPPEMENT

RÉGÉNÉRER ET DÉVELOPPER LE TISSU ÉCONOMIQUE

PAR **GÉRARD EUDE**, PRÉSIDENT DE SEINE-ET-MARNE DÉVELOPPEMENT

Le dossier de ce vingt-quatrième numéro de « Trajectoires » est consacré au dynamisme de la création d'entreprises en Seine-et-Marne. La hausse du nombre de créations d'entreprises de 165 % en cinq ans permet au tissu économique du territoire de se régénérer et de se développer. Ainsi, en Seine-et-Marne, trois entreprises se créent quand une disparait. Le phénomène des auto-entrepreneurs n'explique pas à lui seul ce dynamisme ; la qualité du réseau des structures d'accompagnement des créateurs compte aussi beaucoup et améliore l'attractivité du territoire.

Au-delà des structures d'accueil des créateurs d'entreprises, mais ce n'est pas sans rapport, Seine-et-Marne Développement, à la demande du Conseil général, s'intéresse aussi à la mise en œuvre de nouveaux modes de travail qui préfigurent l'emploi de demain. Une étude de marché vient d'être menée auprès des entreprises sur le travail à distance. Ces nouvelles pratiques, déjà très répandues à l'étranger, concourent, dans un souci de développement durable, à la limitation des déplacements, à la réduction du CO^2 et à l'amélioration de la qualité de vie des salariés.

En 2011, de nombreux espaces de travail partagés ont vu le jour dans plusieurs pays européens et en France. Le succès des espaces de coworking et l'émergence de télécentres en périphérie des grandes villes témoignent d'une demande grandissante pour des bureaux plus flexibles et mieux adaptés au travail à distance. Pour accompagner ce phénomène, la Seine-et-Marne a été, en 2011, le premier département francilien à réaliser une étude de marché et de faisabilité de grande ampleur sur le sujet du télétravail et des télécentres. Le Conseil général a inclus le sujet dans sa contribution à la révision en cours du schéma directeur Île-de-France.

> *« En 2012, trois ou quatre télécentres devraient voir le jour en Seine-et-Marne. »*

Le Département de Seine-et-Marne, à travers son agence de développement, souhaite désormais aller plus loin et favoriser la création effective de télécentres en zone urbaine. En 2012, une structure de préfiguration et de promotion sera créée, regroupant des collectivités territoriales, des aménageurs publics, des porteurs de projets et les investisseurs intéressés sera créée. Trois à quatre espaces devraient ainsi voir le jour sur le territoire au cours de l'année.

Ces espaces de travail d'un nouveau genre fourniront aux entreprises franciliennes un réseau de bureaux flexibles, facilitant le travail à distance et réduisant les déplacements de leurs salariés. Ils seront donc utilisés par des salariés du secteur privé ou public, mais également par des travailleurs nomades de toute nature (indépendants, TPE, entrepreneurs…).

Ces nouveaux espaces devront générer leurs propres revenus et disposer d'un modèle économique viable, tout en s'inscrivant dans le développement des pratiques et usages numériques qui sont, depuis plusieurs années, une des priorités du Département.

g.eude@smd77.com

TABLEAU DE BORD

BILAN DE L'ACTIVITÉ "IMPLANTATION" DE SEINE-ET-MARNE DÉVELOPPEMENT

AU 31/12/2011

340 dossiers en cours
52 implantations
305 emplois concernés

Source : Seine-et-Marne Développement

LES ACTIVITÉS SCIENTIFIQUES ET TECHNIQUES EN SEINE-ET-MARNE C'EST :

14 255 emplois
5 % de l'emploi total
8 659 établissements

Retrouvez l'intégralité des éléments dans la publication les industries agro-alimentaires en Seine-et-Marne sur www.seine-et-marne-invest.com Invest/Ressources/Etudes sectorielles/Services aux entreprises

Source : Seine-et-Marne Développement

TAUX DE CHÔMAGE TRIMESTRIELS

(EN MOYENNE TRIMESTRIELLE - DONNÉES CVS) %

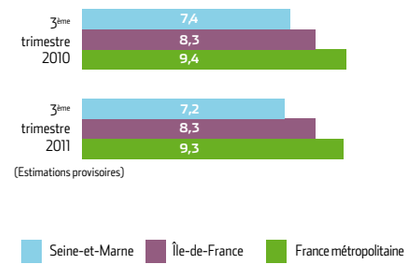

Source : Insee - Taux de chômage localisés

11 519 INTÉRIMAIRES EN SEINE-ET-MARNE

AU 30 SEPTEMBRE 2011

Soit une évolution de 2,8 % sur un an et de 3,9 % sur un mois.
Au niveau régional, le nombre d'intérimaires a progressé de 4 % sur un an.

Source : Pôle emploi décembre 2011

TROPHÉES DE L'INTERNATIONAL : DIGITAL MEDIA SOLUTIONS SACRÉE MEILLEUR PRIMO EXPORTATEUR

Hervé Roux, PDG de Digital Media Solutions.

Lors des derniers Trophées de l'International, Seine-et-Marne Développement a remis un prix à Digital Media Solutions, dans la catégorie « Primo Exportateur ».

Fin 2009, lorsque naît Digital Média Solutions, spécialisée dans l'équipement audio numérique de salles de cinéma et de home cinémas de luxe, un constat s'impose à Hervé Roux et à ses quatre associés : "5 000 salles de cinéma en France, 165 000 dans le monde : l'avenir de l'activité se joue forcément à l'export". En 2010, l'export représente 1 % du CA ; un an plus tard, il est déjà passé à 10 %. "Et nous visons 95 % dans 5 ans !" affirme Hervé Roux. Dans sa lancée, l'entreprise compte ouvrir très prochainement un bureau commercial à Hollywood, « au cœur du cinéma mondial ». Rien d'étonnant dès lors à ce que Digital Media Solutions ait reçu un prix dans la catégorie Primo Exportateur – prix qui financera en partie une mission au Qatar et à Dubaï. ■

e.quillere@smd77.com

E-TRANSFORMATION77 POURSUIT SA ROUTE NUMÉRIQUE

11 entreprises seine-et-marnaises, sélectionnées par le Département et la Région Île-de-France vont être accompagnées dans leur développement des usages numériques. Objectif : leur permettre de tirer le meilleur profit du réseau haut débit Sem@for77.

Parmi les 16 entreprises qui avaient répondu au 3e appel à projets e-transformation77, organisé entre juillet et septembre 2011, 11 ont été sélectionnées dans un premier temps par un Comité de validation. Toutes ont bénéficié d'un diagnostic entièrement financé par Seine-et-Marne Développement et sur la base duquel 10 d'entre elles ont ensuite été retenues par le Comité de sélection. Avec une 11e, labellisée en 2010, mais en attente faute de place, elles vont bénéficier d'une aide de 30 000 € maximum, versée à parts égales par le Département de Seine-et-Marne et la Région Île-de-France, sur la base de 50 % des investissements réalisés.
Parmi les lauréats, figure par exemple l'agence en communication Label Presse (Vaux-le-Pénil) qui se propose de créer des applications pour mobile valorisant l'excellence des terroirs d'Île-de-France. De son côté, ATF Gaïa (Moissy-Cramayel) est spécialisée dans la récupération et la valorisation de parcs informatiques et télécoms obsolètes. Ses 58 salariés, majoritairement en situation de handicap, vont créer une boutique en ligne pour proposer à bas coût le matériel recyclé au personnel des entreprises et administrations qui ont fourni les équipements usagés.
Enfin, Partner's Electronique, une PME de Croissy-Beaubourg, fabriquant des produits électroniques en petite et moyenne série, va se doter d'une plate-forme collaborative de gestion de sa production. ■

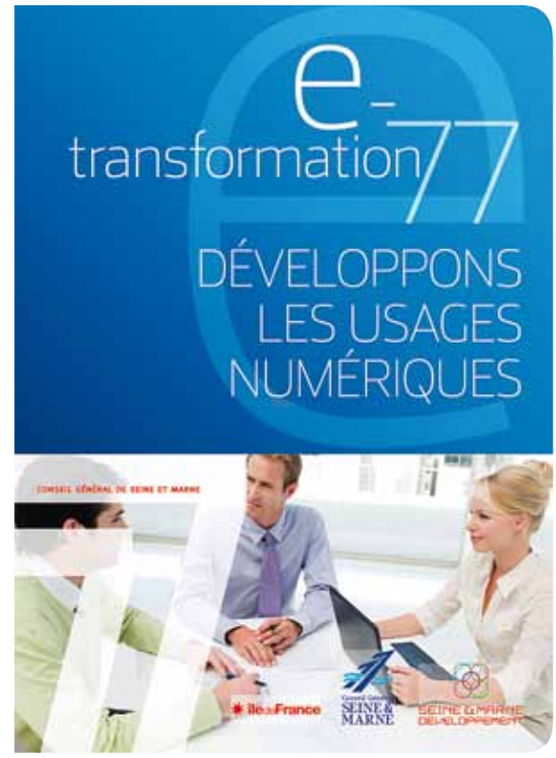

c.etedali@smd77.com

PME : L'ACCÈS À L'ASSURANCE PROSPECTION COFACE FACILITÉ

Coface lance l'A3P, une version simplifiée de son offre « Assurance Prospection » classique.

En ce début d'année, la Coface s'apprête à lancer une assurance prospection simplifiée destinée aux PME et TPE en phase avec l'objectif qu'elle s'est elle-même fixé : accompagner 10 000 entreprises à l'international en 2012. L'A3P – c'est son nom – offre en effet la possibilité d'une prise en charge de leurs dépenses de prospection des marchés étrangers. Réservé aux entreprises de moins de 200 000 € de CA export (ou dont le CA export représente moins de 10 % du CA), ce nouveau produit est utilisable au maximum trois fois par la même entreprise. La demande et l'inscription sont allégées et s'effectuent entièrement en ligne ; la réponse intervient sous 48 heures.
Enfin, l'indemnisation rapide se fait dans la limite d'un plafond fixé forfaitairement à 30 000 €.
Le formulaire sera très prochainement mis en ligne sur le site internet de la Coface. ■

+ d'infos : Charles Brun, directeur régional, charles_brun@coface.com

Nicolas Aubé, Président de CELESTE.

LES ÉCO-ENTREPRISES TIENNENT FORUM À PARIS

Le 9 février 2012, ce sera au tour de Paris, après Colmar puis Marseille, d'accueillir le 3e Forum des éco-entreprises de France organisé par le PEXE, l'association pour la promotion et le développement international des éco-entreprises de France.

En présence de Nathalie Kosciusko-Morizet et d'Eric Besson, les ministres en charge du développement durable et de l'industrie, 220 PME se réuniront pour construire une vision partagée d'une filière éco-industrielle en plein essor. Une table ronde les informera des dispositifs mis en place pour leur développement. Cette manifestation se veut aussi un accélérateur de contacts et de business grâce à des rendez-vous B to B extrêmement qualifiés entre offreurs, acheteurs, investisseurs et partenaires R&D. Advancity, le pôle de compétitivité francilien de la ville durable et des éco-technologies urbaines, qui pilote la filière Greendustrie des éco-activités d'Île-de-France, est étroitement associé à cette journée d'affaires. ■

s.dutartre@smd77.com

MARYLIN : UN DATACENTER ÉCOLOGIQUE À CHAMPS-SUR-MARNE

Marylin, le premier datacenter écologique haute densité au monde inauguré en Seine-et-Marne.

Un datacenter (un centre informatique de données) se situe en général dans une immense cave, équipée d'un système de climatisation fonctionnant en permanence afin de refroidir les machines. Nicolas Aubé, Président du fournisseur d'accès Internet CELESTE, a entièrement revisité le genre en imaginant Marylin. Ce tout nouveau concept de datacenter est en effet économe, tant en surface qu'en énergie. Conçu non plus à l'horizontale mais à la verticale – sorte de gros placard de 42 étages – son datacenter est maintenu à la bonne température grâce au principe du free cooling : c'est l'air ambiant, aspiré de l'extérieur puis rejeté par le toit, qui refroidit les serveurs. Cette idée toute simple a tout de même nécessité un an d'études et de simulations avec le cabinet d'architectes Enia, une année de construction et trois semaines d'essais industriels. Pari gagné : aujourd'hui validé, le brevet mondial Marylin de CELESTE et Enia permet de réduire la consommation énergétique de 35 % par rapport à des sites traditionnels, tout en offrant des services haute densité. ■

+ d'infos : www.celeste.fr/datacenter

LA SEINE-ET-MARNE MISE SUR LES TÉLÉCENTRES

Aucun télécentre n'existe à ce jour en Île-de-France. Plus pour longtemps : la Seine-et-Marne se positionne sur le créneau. Une association de préfiguration d'un réseau de télécentres va être créée début 2012.

Ces nouveaux espaces de travail à destination des salariés et des travailleurs nomades s'inscrivent dans le développement des pratiques et usages numériques. Ils sont organisés autour d'espaces de coworking, de bureaux et espaces privatifs, de technologies et services partagés, de salles de réunion… Gérard Eude, Président de Seine-et-Marne Développement, a annoncé fin décembre la création d'une association préfigurant le premier réseau départemental de télécentres. Aux côtés du Conseil général, elle rassemblera les collectivités territoriales intéressées, les aménageurs, les porteurs de projets déjà identifiés et les investisseurs. Cette initiative vise aussi à favoriser de nouvelles pratiques de travail dans un souci de développement durable comme la limitation des déplacements, la réduction de CO^2 et l'amélioration de la qualité de vie des salariés. Elle s'appuie sur les résultats encourageants de l'étude de marché commandée en 2011 par Seine-et-Marne Développement au cabinet LMMG Worklabs sur les attentes et besoins de 27 grandes entreprises franciliennes et 150 TPE, PME et travailleurs indépendants domiciliés en Seine-et-Marne. Parmi les grands groupes, dont 31 % des salariés pratiquent déjà le nomadisme, 16 % se déclarent immédiatement intéressés par des places en télécentres et 89 % envisagent de recourir à cette solution à plus long terme, en particulier pour résoudre leurs problématiques immobilières.

34 % des TPE, PME et travailleurs indépendants sont également intéressés. Dans les prochains mois, deux ou trois télécentres expérimentaux pourraient être montés en Seine-et-Marne dans des zones urbaines bénéficiant d'une bonne desserte par les transports en commun. ■

s.dutartre@smd77.com

EN BREF…

ADR SAS ÉLUE MEILLEUR EXPORTATEUR CONFIRMÉ DE L'ANNÉE 2011

Le 6 décembre dernier, à l'occasion du Forum de l'international, organisé par la CCI Seine-et-Marne, la société ADR SAS s'est vue remettre le prix de l'Exportateur Confirmé de l'année 2011. Implantée à Thomery, cette société fondée en 1930 est spécialiste des roulements à billes de haute précision. Elle emploie plus de cent personnes et dispose d'un service commercial export de neuf personnes. Pour s'assurer pérennité et croissance, ADR SAS a opté pour une stratégie clairement centrée sur l'export : traduction des brochures, création de sites internet en langues étrangères, participation à des salons professionnels, organisation de missions, participation à des séminaires techniques, etc. Résultat : l'entreprise réalise aujourd'hui 50 % de son CA à l'export. À moyen terme, elle vise même les 75 %.
+ d'infos :
e.quillere@smd77.com

PIROUETTE & CACAOUETTE : OUVERTURE D'UNE CRÈCHE INTER ENTREPRISES À LOGNES

Trois années. C'est le temps qu'il aura fallu à Rachida Madkouri-Malaise pour construire son projet. Trois années au cours desquelles elle a patiemment confronté les besoins des entreprises, des enfants et ceux de leurs parents. Résultat : Pirouette & Cacaouette, qui ouvre ses portes à Lognes en ce mois de janvier. Cette micro-crèche (10 places) au sein de laquelle les entreprises peuvent réserver un ou plusieurs berceaux, offre une amplitude horaire de plus de 12 heures (de 7h30 à 20h), une bonne proximité géographique avec les entreprises et les transports en commun, un encadrement professionnel agréé, le tout dans des locaux conçus par l'architecte Hugo Montanaro, dans le respect du bien-être des enfants et des professionnels. En prévision, dans la lignée de la première, l'ouverture d'autres micro-crèches : à Champs-sur-Marne en septembre 2012, et de nouveau à Lognes en janvier 2013.
+ d'infos :
www.pirouettecacaouette.fr

CRÉATION D'ENTREPRISES

LA SEINE-ET-MARNE FAIT LA COURSE EN TÊTE !

© CCI77

Durant ces cinq dernières années, le nombre des créations et reprises d'entreprises a progressé de 165 % en Seine-et-Marne. Un beau succès mérité pour un département qui a su fédérer au sein du réseau « Créa 77 » tous les acteurs susceptibles d'informer et d'accompagner chaque année une dizaine de milliers de candidats créateurs à toutes les étapes d'un véritable parcours du combattant. Mieux armées, les jeunes entreprises augmentent sérieusement leurs chances de pérenniser leur activité et de créer de l'emploi.

En haut : Les pépinières d'entreprise, un gage de viabilité pour les porteurs de projets et les jeunes entreprises.
En bas : La Seine-et-Marne est le département francilien qui compte le plus grand nombre de mini-entreprises. Ici, la remise des prix de l'édition 2010.

CRÉA 77, LE SÉSAME D'UNE CRÉATION RÉUSSIE

De janvier à octobre 2011, plus de 8 000 créations et reprises d'entreprises ont été enregistrées en Seine-et-Marne qui se classe parmi les 15 départements français les plus dynamiques sur ce créneau. Cette réussite doit beaucoup au réseau « Créa 77 » qui accompagne les créateurs à chaque étape et dans tous les aspects de leur projet.

Le 30 novembre dernier, 5 créateurs d'entreprises seine-et-marnais se sont vus remettre les Prix de la Créativité 2011 organisé par les maisons de l'emploi de Seine-et-Marne. Pour eux, une nouvelle et passionnante aventure commence : concrétiser une innovation ou un savoir-faire, séduire une clientèle, bientôt peut-être recruter leurs premiers collaborateurs. Tous vont s'appuyer sur le réseau « Créa 77 » animé par Seine-et-Marne Développement pour favoriser la création/reprise d'entreprises dans le département. "Créer et développer une entreprise n'est pas chose facile", prévient Didier Poirier, responsable du secteur création, reprise et transmission d'entreprises à la Chambre de commerce et d'industrie de la Seine-et-Marne. "C'est une aventure qui nécessite une préparation minutieuse et la prise en compte d'une multitude de paramètres. Rien n'est plus risqué que de se lancer de façon contrainte pour créer son propre emploi."

À chaque question sa réponse

Gare, donc, à tout excès de confiance. Le produit ou le service que je veux commercialiser est-il performant ? Satisfait-il réellement un besoin ? Où m'installer ? Quid de la concurrence ? Du financement de mon investissement ? Du statut juridique à privilégier ? Autant de questions qui doivent trouver des réponses pertinentes sous peine d'engendrer une grave et rapide désillusion. "C'est tout l'intérêt de l'accompagnement proposé par le réseau « Créa 77 », explique Berta Lechartier, chargée de mission « Création d'entreprises » à Seine-et-Marne Développement. Le créateur/repreneur est pressé, très occupé, pas toujours suffisamment informé. Notre Guide des aides, régulièrement actualisé et enrichi cette année d'une nouvelle rubrique consacrée aux clubs et associations de chefs d'entreprises, lui permet de frapper aux bonnes portes à chaque étape du processus de la création." Ce document récapitule les 5 étapes clés du montage d'un projet et répertorie une quarantaine de partenaires : les chambres consulaires – passage obligé pour une immatriculation et un accompagnement – les services fiscaux, les experts-comptables, les organismes de financement et de formation, les pépinières d'entreprises, etc. L'Agenda en ligne www.crea77.net est aussi très précieux pour se tenir au courant de toutes les initiatives et manifestations (salons, concours, ateliers, débats, réunions d'information…) en cours, donc multiplier les contacts et éviter de s'isoler, le nez dans le guidon. "Ce serait la pire des erreurs, insiste Bruno Bonnet, le directeur du développement économique et territorial de la Chambre de Métiers de Seine-et-Marne. Toutes les étapes de la création ne doivent pas être vécues comme une perte de temps. Elles constituent au contraire un indispensable moment de maturation. Les porteurs de projets ont la chance de bénéficier en Seine-et-Marne d'un réseau très dense, complet et dynamique. Ils peuvent tirer le meilleur profit de cette « boîte à outils » et, ainsi, se donner les meilleures chances de réussir." ■

LES CHIFFRES CLÉS DE LA CRÉATION D'ENTREPRISE EN SEINE-ET-MARNE

- **12 538 créations d'entreprises ont été enregistrées en 2010 en Seine-et-Marne. C'est 2 000 de plus que l'année précédente (+ 17 %). La progression est constante depuis 2006. Sur 5 ans, le département a enregistré une hausse du nombre de créations de 165 %. Belle performance : elle fait mieux que l'Île-de-France (+ 123 %) et que le reste de l'Hexagone (+ 121 %).**
- **Trois entreprises se créent dans le département quand une disparaît. Pour une entreprise qui quitte son territoire, cinq s'y implantent. Résultat : la Seine-et-Marne a gagné 10 294 entreprises supplémentaires en 2010.**
- **Les entreprises créées se sont implantées à peu près équitablement au Nord (58 %) et au Sud (42 %) du département avec toutefois de nettes concentrations à l'ouest (de Roissy à Sénart), sur la ville nouvelle de Marne-la-Vallée et sur les villes-centre traditionnelles que sont Melun, Fontainebleau, Nemours, Montereau-Fault-Yonne, Moret-sur-Loing, Meaux ou Coulommiers.**
- **Près d'une nouvelle entreprise sur deux créée en 2010 relève du secteur des services (47,4 %). Les créations dans le secteur des services aux personnes, en particulier, ont été multipliées par 11 en 10 ans. Les commerces se classent en seconde position (34,5 %) devant les activités secondaires (industrie et construction – 18,1 %).**
- **Depuis la création du statut des auto-entrepreneurs, les entreprises individuelles sont les plus nombreuses (75,2 % en 2010) devant les SARL (15,1 %) et les sociétés unipersonnelles (EURL, SASU – 6,7 %). Corollaire logique, la taille des établissements est modeste au démarrage de l'activité : 94,6 % n'ont pas de salarié la première année.**

Sources : INSEE, traitement APCE et Seine-et-Marne Développement

INTERVIEW

"En arrivant en Seine-et-Marne, je ne m'attendais pas à trouver un réseau d'accompagnement des créateurs aussi actif. "

PHŒBÉ PERDREAU
CRÉATRICE DE CAVAL&GO (VILLECERF), LAURÉATE DU PRIX "LA SEINE-ET-MARNE EST CRÉATIVE" 2011

Les premières années sont déterminantes pour une jeune entreprise. Comment se porte Caval&go ?

P. P. : Nous sommes sur le créneau des voyages sportifs dans 14 pays, à cheval en particulier. Avec 200 voyages pour 240 clients, 2011 s'est très bien déroulée. Notre activité croît doucement, mais sûrement.

Rétrospectivement, quel a été le principal écueil pendant les phases de portage du projet et de création de la société ?

P. P. : La partie administrative, avec une multitude de démarches complexes, particulièrement pour l'obtention de la licence touristique. Bien qu'ayant été très bien accompagnés, nous nous sommes quand même arrachés les cheveux !

Quel conseil donneriez-vous à un candidat à la création ?

P. P. : Veiller à ne jamais s'isoler. C'est une période très intense, avec mille choses à faire à la fois. Du coup, on a tendance à agir seul, le nez dans le guidon, alors que le partage d'expérience est indispensable à la réussite. J'ai souvenir de la qualité de l'accueil qui nous a été réservé à Dirigeantes Actives 77, l'association des dirigeantes actives de la Seine-et-Marne, ou à la Chambre de Commerce et d'Industrie de Seine-et-Marne. Globalement, j'ai été très frappée par le dynamisme des réseaux d'entrepreneurs en Seine-et-Marne.

FINANCEMENT : SUIVEZ LE GUIDE !

À chaque projet de création d'entreprise sa solution de financement. Le guide des aides du réseau « Créa 77 » recense tous les opérateurs mobilisables en Seine-et-Marne.

Parmi tous les paramètres d'une création/reprise d'entreprise réussie, celui du financement n'est pas le moindre. Surtout lorsqu'une crise économique et financière persistante rend les banquiers particulièrement prudents… Christelle Petit, la responsable de la Plateforme France Initiative Nord Seine-et-Marne, plateforme d'aide au financement à la création et reprise d'entreprises se veut néanmoins optimiste. "Nous avons la chance, en Seine-et-Marne, de disposer d'une palette très complète de solutions. Si tant est que son dossier tienne la route, chaque porteur de projet peut trouver les aides nécessaires, suivant la nature de ce projet, son statut et ses moyens. Pour être orienté vers les interlocuteurs adéquats, les experts comptables et les chambres consulaires sont les premiers à consulter."

Pour les entrepreneurs qui n'ont pas accès aux crédits bancaires classiques pour financer des projets modestes, l'Association pour le Financement d'Initiatives Locales pour l'Emploi (AFILE 77) et ses micro-crédits pallient cet état de fait. Pour les projets un peu plus importants, nécessitant plusieurs dizaines de milliers d'euros, les Plateformes France Initiative (1 à 5 emplois) ou le Réseau Entreprendre (3 à 10 emplois) prennent le relais.

"À la Plateforme France Initiative Nord Seine-et-Marne, nous avons financé en 2011 plus de cinquante projets – dont un tiers de reprises d'entreprises - pour un total de 538 000 €, avec 139 emplois à la clé, détaille Christelle Petit. Nos prêts d'honneurs peuvent atteindre 23 000 €, remboursables sur 3 à 5 ans sans intérêt". Complétés par un apport personnel obligatoire du même montant, ils ont un effet levier auprès des banques. Ainsi, par exemple, un apport de 10 000 € doublé d'un prêt d'honneur du même montant permet d'emprunter à la banque 20 000 € – donc d'investir 40 000 €, voire plus avec un prêt NACRE complémentaire.

Le réseau « Créa 77 » identifie encore bien d'autres solutions dans son guide des aides, comme Scientipôle Initiative et OSEO pour les projets innovants, les sociétés de capital-risque comme Île-de-France Capital et les « business angels » tel le Club Invest77, pour les investissements plus conséquents… Dans tous les cas, l'octroi de financement s'enrichit d'un accompagnement du créateur/repreneur sur plusieurs années. Les Plateformes France Initiative proposent même le parrainage d'un dirigeant d'entreprise bénévole. Christelle Petit y voit un gage de réussite supplémentaire pour ses lauréats. "Si 84 % d'entre eux sont toujours en activité trois ans plus tard, ce n'est sûrement pas un hasard…".

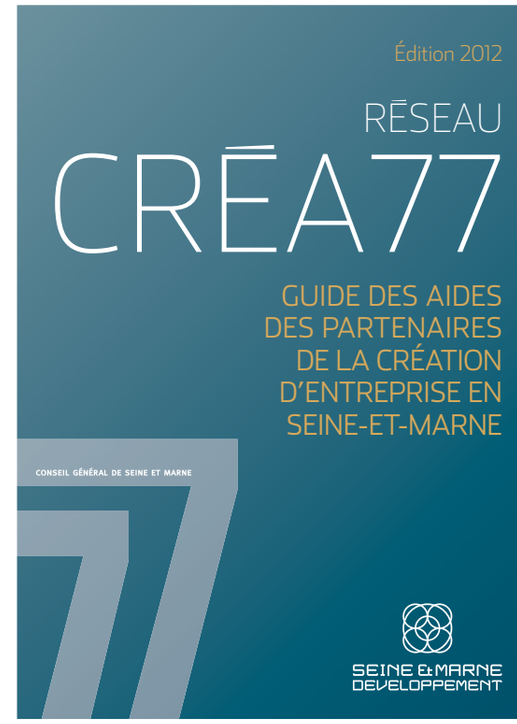

Depuis 2 ans, Le Conseil général et Seine-et-Marne Développement organisent le salon de la mini-entreprise en Seine-et-Marne.

RENDEZ-VOUS AU SALON DES ENTREPRENEURS

À l'initiative de Seine-et-Marne Développement, le réseau « Créa 77 » participera au prochain Salon des Entrepreneurs, les 1er et 2 février au Palais des Congrès de Paris sur le stand 208 - village 2. Un rendez-vous à ne pas manquer, donc, pour les porteurs de projets qui trouveront réunis sur un même stand tous les partenaires utiles à leur démarche. Les Chambre de Commerce et Chambre de Métiers de Seine-et-Marne animeront le pôle Accompagnement, l'AFILE 77 (micro-crédit) et les Plateformes France Initiative Nord et Sud Seine-et-Marne, plateformes d'aide au financement à la création et reprise d'entreprises seront réunies sur le pôle Financement, tandis que Seine-et-Marne Développement, les pépinières, l'incubateur et la couveuse d'entreprises de Seine-et-Marne constitueront le Pôle Implantation.
+ d'infos : www.salondesentrepreneurs.com

POUR MIEUX RÉCOLTER... SEMEZ EN PÉPINIÈRE !

© SMD77

Les pépinières au Salon des Entrepreneurs de 2011.

Votre affaire est créée ? La partie n'est pas encore gagnée. Multipliez vos chances de réussite en choisissant d'intégrer une pépinière d'entreprise...

Une nouvelle pépinière d'entreprises ouvrira ses portes en septembre prochain dans le Parc industriel de Serris, à Val d'Europe. Financée par le SAN du Val d'Europe (4 M€) avec l'aide du Conseil général de Seine-et-Marne et de la Région Île-de-France, elle complétera le réseau des 4 autres équipements de ce type déjà mis en service en Seine-et-Marne (voir ci-contre). Sur 1 800 m², cette pépinière proposera une trentaine de bureaux aux créateurs d'entreprises, notamment spécialisés dans les éco-activités et les TIC, mais aussi – chose rare en Île-de-France – 7 ateliers d'activités de 75 à 100 m² à un loyer volontairement très avantageux (150 € le m², 350 € le m² de bureau). "Ce tarif, bien en deçà des prix du marché, inclut toutes les charges et de multiples services dédiés, précise Daniela Najdanovic en charge du développement économique au SAN Val d'Europe. Soit internet, le téléphone, l'accueil physique, le standard, une conciergerie d'entreprise, des salles de réunion, du matériel bureautique et de reprographie..." Sans oublier l'accompagnement bien sûr ! Chaque résident bénéficiera de 4h gratuites de coaching personnalisé par an avec des banquiers, experts comptables, notaires ou avocats, tous signataires d'une même charte, réunis en réseau par la Pépinière.

Cet accompagnement constitue le meilleur gage de viabilité pour les porteurs de projets et les jeunes entreprises. Philippe Rossignol, directeur des deux pépinières de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Seine-et-Marne, à Marne-la-Vallée et Fontainebleau, cite des chiffres éloquents. "80 % de nos résidents passent sans encombre le cap fatidique des cinq premières années d'activité, contre 45 % pour les entreprises créées hors d'une pépinière." Les conditions matérielles très favorables et l'accompagnement individuel offerts aux créateurs ne constituent pas les seules raisons du succès des pépinières, incubateurs et couveuses d'entreprises. Philippe Rossignol insiste aussi sur la nécessité de casser l'isolement dans lequel le créateur se retrouve trop souvent. "Dans une pépinière, chacun d'eux est au contact quotidien d'entrepreneurs qui vivent la même aventure que lui, avec lesquels il peut partager son expérience. Des professionnels se tiennent à sa disposition, des ateliers, des rencontres sont organisées, pour approfondir tel ou tel sujet et lui permettre d'adapter sa stratégie en temps réel."

LES PÉPINIÈRES D'ENTREPRISES EN SEINE-ET-MARNE

AÉROPÔLE ROISSY-CDG
Roissypôle, Roissy CDG
• 32 bureaux de 12 à 39 m²
• Hébergement : 24 mois renouvelables
01 74 37 27 27
info@aeropole-roissy.com
www.aeropole-roissy.com

ENTREPRENDRE À SÉNART
ZI de Moissy-Cramayel
• 31 bureaux de 17 à 30 m² recomposables
• Hébergement : 48 mois renouvelables
01 64 13 54 13
pepiniere@san-senart.fr
www.entreprendre-senart.com

PÉPINIÈRE D'ENTREPRISES INNOVANTES ET DE HAUTE TECHNOLOGIE DE MARNE-LA-VALLÉE
Cité Descartes, Champs-sur-Marne
• 30 bureaux de 20 à 55 m²
• Hébergement : 24 mois renouvelables
01 64 61 73 20
pepiniere@seineetmarne.cci.fr
www.seinetmarne.cci.fr

PÉPINIÈRE D'ENTREPRISES DU PAYS DE FONTAINEBLEAU
43 rue Royale, Fontainebleau
• 9 bureaux de 12,5 à 67 m²
• Hébergement : 24 mois renouvelables
01 64 70 10 11
pepiniere@seineetmarne.cci.fr
www.fontainebleau-entreprises.fr

PÉPINIÈRE D'ENTREPRISES DU VAL D'EUROPE
Parc Industriel, Serris
Ouverture en septembre 2012
• 29 bureaux de 12 à 40 m² et 7 ateliers de 73 à 100 m²
• Hébergement : 24 mois renouvelables
01 60 43 66 24
economie@valeurope-san.fr
www.valeurope-san.fr

L'INCUBATEUR DESCARTES - ID
23 rue Alfred Nobel
Champs-sur-Marne
• 10 bureaux réservés aux porteurs de projets de technologie ou de service innovants (chercheurs et enseignants chercheurs des établissements membres du PRES Université Paris-Est, Doctorants, jeunes diplômés des écoles d'ingénieurs, de commerce, d'architecture, etc.).
• Hébergement : 6 mois renouvelables
01 60 53 62 45
info@incubateur-descartes.com
www.incubateur-descartes.com

COUV'EMPLOI AFILE 77
32 rue Saint Barthélémy, Melun
• Accompagnement des demandeurs d'emplois et des bénéficiaires de minima sociaux souhaitant vérifier la viabilité de leur projet d'activité en le testant avant immatriculation (conseil, formation, portage de facturation...)
• Hébergement : 6 mois renouvelables
01 64 87 00 99
contact_afile@afile77.org
www.couvemploi.org

HERVÉ DUBOIS
PRÉSIDENT DE L'INSTITUT DE COOPÉRATION INTERNATIONALE

Six mois après votre installation à la Pépinière de Sénart, ce choix d'implantation était-il le bon ?

H.D. : Sans aucun doute. Quand on se lance dans la création d'une entreprise, on a besoin d'être dans un cadre favorable. Bien entouré, bien conseillé. Ici, nous bénéficions d'un environnement très performant à des conditions particulièrement avantageuses.
Du seul point de vue financier, pour moins de 600 € mensuels, charges comprises, nous disposons d'un bureau avec trois postes de travail. Sans compter les économies réalisées avec la mutualisation de la bureautique ou de l'accueil, le prêt de mobilier, etc.

"La pépinière est un excellent terreau pour réussir une création d'entreprise. Rapport prestations / prix : imbattable ! "

Quelles prestations appréciez-vous le plus ?

H.D. : Toutes : on pioche en fonction des besoins. Nous disposons sur place d'un cabinet comptable qui nous accompagne individuellement. La Pépinière propose également des consultations juridiques ou financières, ainsi que des rencontres à thèmes sur tel ou tel aspect du développement de l'entreprise...

Des clients, des partenaires parmi la trentaine d'autres jeunes entreprises réunies à la pépinière ?

H.D. : Pas encore de clients non, car nous intervenons sur le champ très particulier du conseil et de la formation aux métiers de la coopération internationale et de l'action humanitaire. Mais par contre, j'ai déjà un fournisseur en téléphonie et micro-informatique. Intervention en 10 minutes montre en main en cas de problème !

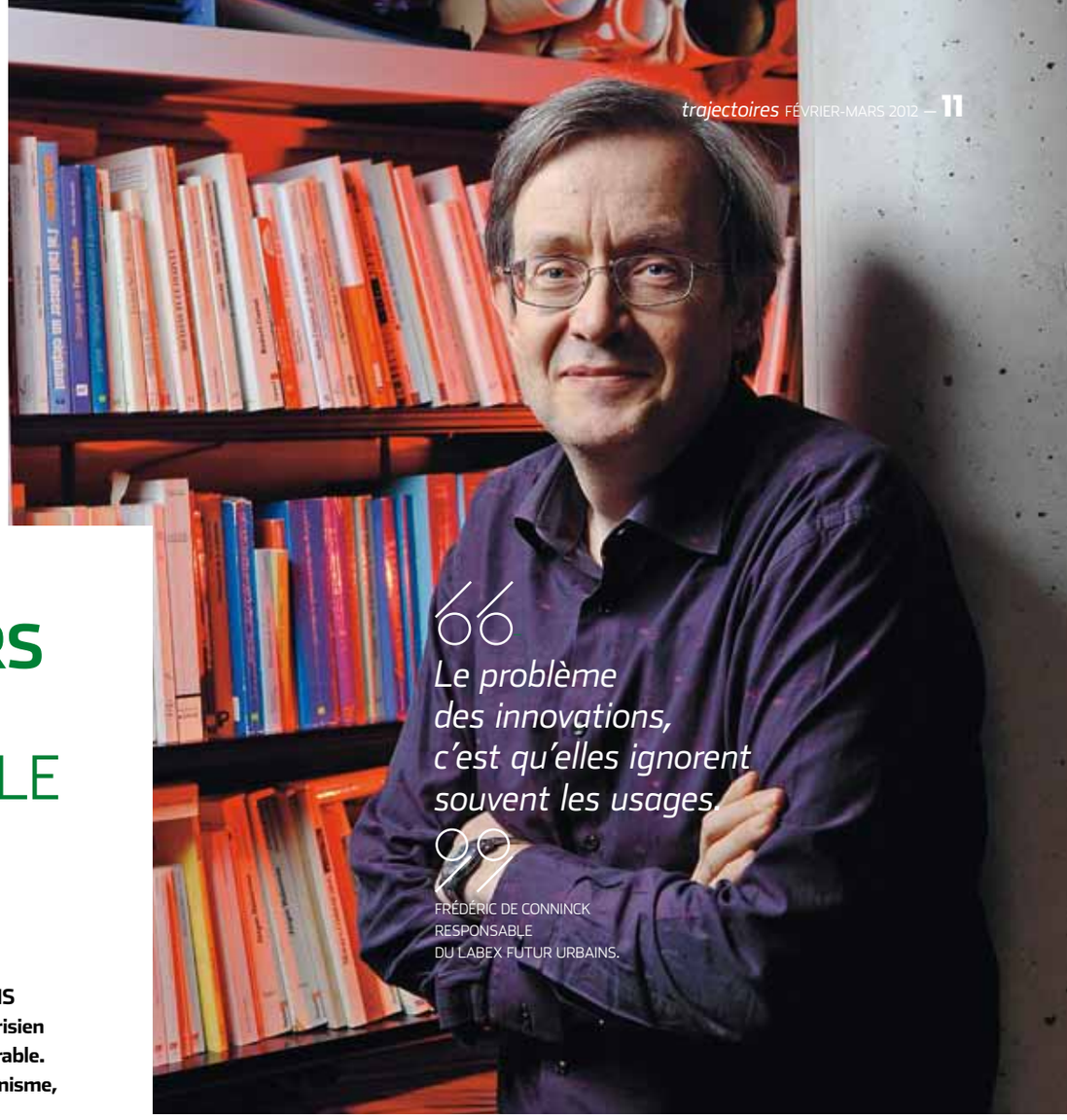

MATIÈRE GRISE

LABEX FUTURS URBAINS : PENSER LA VILLE DE DEMAIN

Né en avril dernier, le labex FUTURS URBAINS est une fédération de laboratoires de l'Est Parisien travaillant sur la ville et le développement durable. Venant de disciplines multiples comme l'urbanisme, la sociologie, le génie civil et les sciences de l'environnement, les chercheurs croisent leurs perspectives afin de comprendre et d'accompagner la ville de demain.

L'UP (Institut d'Urbanisme de Paris) à Créteil, IFU (Institut Français d'Urbanisme), École des Ponts Paris Tech et IFSTTAR (Institut français des sciences et technologies des transports, de l'aménagement et des réseaux) à la Cité Descartes… le Pôle d'Enseignement Supérieur Paris-Est (PRES) concentre un nombre croissant d'écoles et départements travaillant autour du thème de la ville. Cette convergence d'intérêts a incité une quinzaine de laboratoires dépendants de ces institutions (LEESU, LVMT, LISA, DEST*…) à fonder le labex FUTURS URBAINS en avril dernier. "Avec tous ces chercheurs travaillant à proximité, sur l'architecture, l'aménagement, les transports et l'environnement, il était logique de se pencher sur ce qu'on pouvait faire ensemble" explique Frédéric de Conninck, responsable du Labex FUTUR URBAINS.

Une fédération de laboratoires travaillant sur la ville

Le labex, pour « laboratoire d'excellence », désigne ainsi une fédération de laboratoires facilitant les actions transversales et interdisciplinaires. "Notre approche était trop cloisonnée, alors que les questions autour de la ville et de l'aménagement sont des questions systémiques" explique Frédéric de Conninck. "Le labex nous permet de mener ensemble des recherches que chaque laboratoire ne pourrait pas mener à bien séparément". Depuis son lancement, le Labex FUTURS URBAINS a ainsi mis sur les rails quantité de projets, tant en formation qu'en recherche : la création de deux chaires internationales, d'un colloque international biennal, d'écoles d'été annuelles à destination de jeunes chercheurs ou encore d'un parcours européen de Master avec les universités d'Hambourg et de Madrid…

UN MASTER EUROPÉEN

Dès la rentrée prochaine, le Labex FUTURS URBAINS proposera un parcours européen de master en collaboration avec l'Institut d'Urbanisme de Paris, l'IFU, le département génie urbain de l'Université Paris-Est et les universités de Hambourg et Milan. Le cursus offre pour cette première année 15 places, réparties sur la France, l'Allemagne et l'Italie, mais pourrait, si le projet prend de l'ampleur, augmenter rapidement ses effectifs.

Innovations technologiques et usages

Parmi les problématiques abordées, l'articulation entre innovations technologiques et usages. "Le problème des innovations, c'est qu'elles ignorent souvent les usages", analyse Frédéric de Conninck. Dans les bâtiments à basse consommation d'énergie par exemple, le comportement des habitants coïncide rarement avec celui imaginé *a priori*. "Or, si votre facture de chauffage est divisée par deux, vous allez vous permettre de chauffer plus, c'est ce qu'on appelle le facteur rebond". Ainsi, le Labex FUTURS URBAINS ne va pas se pencher sur les performances des nouveaux matériaux – d'autres le font très bien… – mais plutôt étudier comment les différents acteurs se les approprient.

Des partenariats avec les acteurs locaux

Les chercheurs en sociologie, en urbanisme, chimie, sciences de l'environnement dialoguent pour comprendre comment s'articulent des enjeux multiples et complexes. Parmi leurs interlocuteurs privilégiés figurent les acteurs locaux (Conseil général, aménageurs…). "Nous recueillons les questions que politiques et institutionnels se posent au moment où ils prennent des décisions en matière d'urbanisme et d'environnement" détaille Frédéric de Conninck. "Prenez la nécessité de changer les toits d'une ville parce qu'il y a trop de zinc et que cela nuit à la qualité de l'eau", illustre-t-il. "Ce n'est pas qu'une question technique. Entrent également en jeu des questions économiques, politiques et d'usage". Et le responsable du Labex FUTURS URBAINS de conclure : "Le rapprochement de tous ces points de vue nous permet de gagner en acuité et en pertinence". ■

*Laboratoire Eau, Environnement et Systèmes Urbains ; Laboratoire Ville, Mobilité, Transport ; Laboratoire Interuniversitaire des Systèmes Atmosphériques ; d'Economie et de Sociologie des Transports prouver au quotidien !"

ENJEUX

QUARTIER D'AFFAIRES

TROIS OFFRES EN UNE AU PARC DES PLATANES

Sur la zone franche urbaine de Meaux qui affiche presque complet, le programme de Foncière INEA regroupe les fonctions d'activité, de bureaux et de stockage. Bref, c'est une belle opportunité pour les entreprises, à l'achat ou à la location.

Instituées en 1996 par le Gouvernement Juppé, les zones franches urbaines ont connu des résultats mitigés au niveau national. À Meaux, au contraire, elles ont largement porté leurs fruits. Chloé Cakir, de la Communauté d'agglomération du Pays de Meaux, explique : "Notre zone artisanale affichait en 1997 un taux d'occupation de 30 %. Aujourd'hui, elle est presque complète." Reste le Parc des Platanes, le programme immobilier d'entreprises développé sur la zone artisanale du même nom par Foncière INEA, lequel va profiter à plein d'une décision politique tombée à l'automne : jusqu'à 2014, les Zones Franches Urbaines vont continuer pendant trois années supplémentaires à ouvrir droit, pour les entreprises qui s'y implantent, à des exonérations fiscales et sociales non négligeables (voir encadré). Le Parc des Platanes dispose encore de six lots sur les huit ouverts à la vente ou à la location. L'incertitude étant levée sur l'avenir des ZFU, les commercialisateurs du programme ne manqueront pas d'arguments pour trouver rapidement preneurs. "C'est un produit très intéressant en raison des superficies proposées et de la possibilité pour une PME/PMI de réunir, sur un même site, toutes les fonctions de l'entreprise, estime Chloé Cakir : activités, bureaux et stockage".

La Foncière INEA entend bien valoriser cet atout. Les trois bâtiments construits au milieu d'un espace vert et paysagé ont été conçus et bâtis en ce sens dans les moindres détails. Stéphane Plain, Asset Manager de la société, cite notamment les 6 m de hauteur libre sous plafond, les portes sectionnelles de 4 m de haut sur 3,50 m de large et la surcharge d'exploitation de 3 tonnes au m². "Ces performances autorisent l'installation de machines très lourdes en rez-de-chaussée et la manutention de pièces de grande envergure." Toutes les finitions des ateliers d'activités sont à l'avenant : dallage béton finition quartz, éclairage zénithal par lanterneaux avec désenfumage, chauffage individuel au gaz naturel par aérothermie. Côté bureaux, le Parc des Platanes propose aussi de belles prestations, avec des faux plafonds acoustiques, des vitrages isolants et sécurisés ou des plinthes électriques double compartiment. La sécurité a également été privilégiée avec un site fermé par un muret rehaussé d'un grillage, un portail électrique commandé à distance, un accès aux locaux par digicode, etc. Pour tout nouvel arrivant, choisir le Parc des Platanes, c'est enfin bénéficier du dynamisme des 300 entreprises (SCREG, BASF…) déjà en activité sur la zone artisanale qui y ont créé près de 1 200 emplois – soit le tiers de ceux de la Communauté d'agglomération du Pays de Meaux. Un vrai vivier de partenaires ou, qui sait, de futurs clients.

> *Au cœur d'une zone artisanale très dynamique, Foncière INEA propose à la vente ou à la location des locaux idéaux pour toute entreprise souhaitant s'implanter à Meaux.*
>
> **STÉPHANE PLAIN,** ASSET MANAGER À LA FONCIÈRE INEA

Zone franche urbaine mode d'emploi

S'implanter dans une zone franche urbaine permet à une entreprise de moins de 50 salariés à plein temps de bénéficier de diverses exonérations fiscales et sociales à taux plein pendant cinq ans :

- exonération d'impôts sur les bénéfices (impôt sur les sociétés, impôt sur le revenu) jusqu'à 100 000 €/an + 5 000 € par emploi créé,
- exonération de la contribution économique territoriale (ex taxe professionnelle),
- exonération de la taxe foncière sur les propriétés bâties,
- exonération des charges sociales patronales de sécurité sociale, FNAL et versement transport (dans la limite de 1,4 fois le SMIC pour les salariés embauchés en CDI ou CDD),
- exonération des cotisations sociales personnelles (maladie et maternité) ■

l.benko@smd77.com

EN CHIFFRES…

- **3 bâtiments R+1 d'une superficie de 2 500 m² divisibles**
- **6 lots disponibles comprenant RDC et étage, de 330 m² environ (surface loi carrez)**
- **À 3 km du centre ville de Meaux**
- **À 2 km de la gare SNCF de Trilport et 4 km de la gare SNCF de Meaux**
- **À 25 minutes en train de Paris**
- **À 15 km du TGV et du RER A (Marne-la-Vallée)**
- **À 25 km de l'aéroport Paris-Charles de Gaulle**
- **300 entreprises et 1 200 emplois déjà réunis sur la zone artisanale**

… ET EN DATES

MARS 2011
Installation de Prévention du Patrimoine Français 77

AUTOMNE 2011
Reconduction pour trois ans (2012 à 1014) de la zone franche urbaine de Meaux

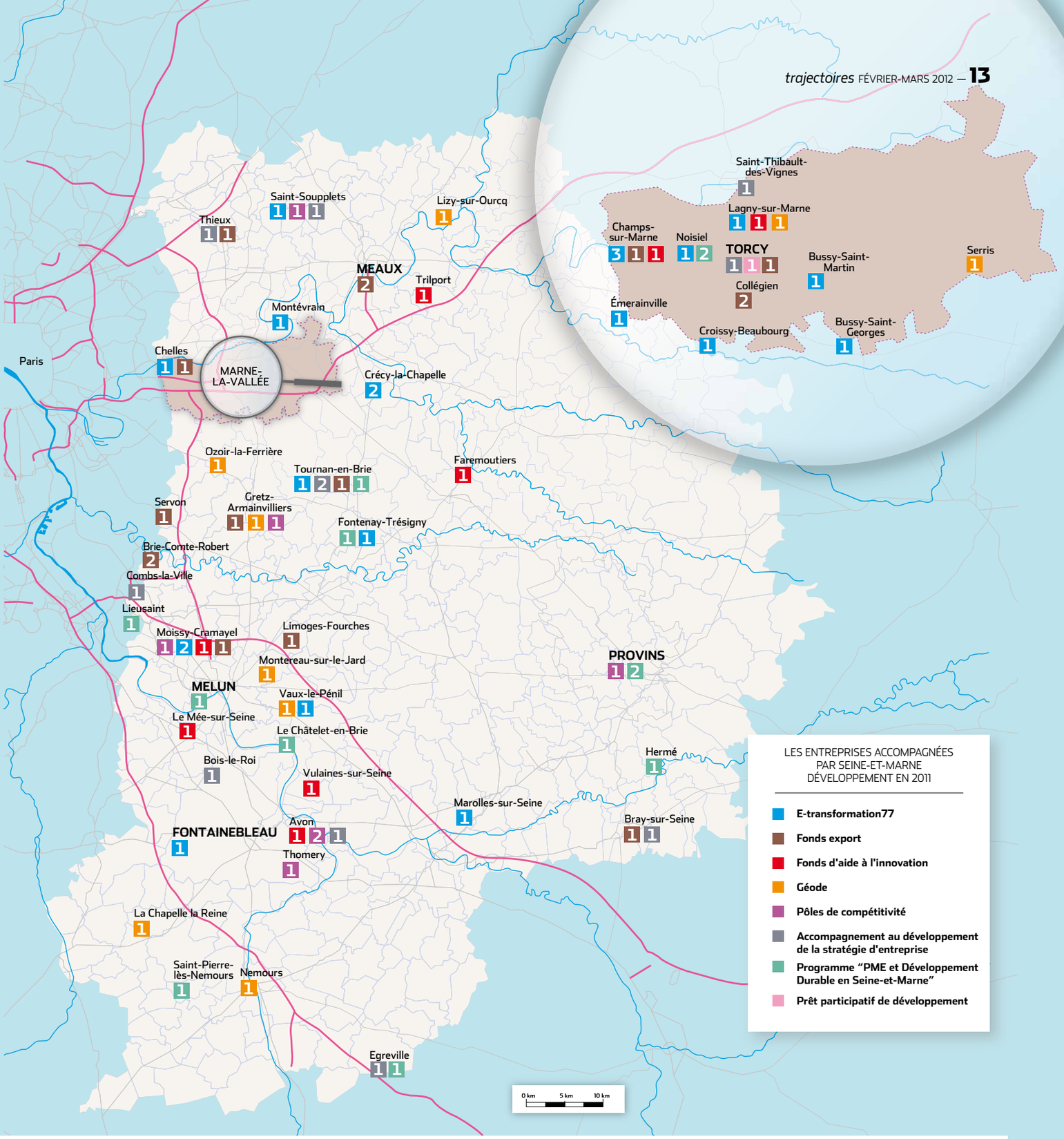

AIDE AUX ENTREPRISES : LE BON CRU 2011

86 entreprises du département ont bénéficié en 2011 d'une aide directe de Seine-et-Marne Développement pour un montant total de 1,75 million d'euros. L'année a été marquée par la mise en place d'un accompagnement au développement de la stratégie d'entreprise.

Dans le classement des programmes les plus utilisés en 2011, c'est « e-Transformation77 » (développement des usages numériques) qui occupe désormais la première place avec 21 aides, suivies, en deuxième position, des 16 aides à l'export. Le plus gros financement, 828 644 € répartis sur trois ans, a été décerné à 7 entreprises seine-et-marnaises qui participent à des projets labellisés par les pôles de compétitivité, aux côtés de grandes entreprises et de laboratoires de recherche. La grande nouveauté de l'année, c'est la création d'un nouveau programme d'accompagnement au développement d'une stratégie d'entreprise, dont 12 sociétés bénéficient d'ores et déjà sous la forme d'un coaching individuel (100 heures) avec l'un des trois cabinets conseils sélectionnés par Seine-et-Marne Développement. Le but, après une phase de diagnostic, est d'apporter au chef d'entreprise des conseils et une méthodologie pour construire sa stratégie à court, moyen et long termes : définition d'objectifs, établissement de partenariats industriels ou commerciaux, conquête de nouveaux marchés, etc. L'agence finançant les 2/3 du coût de l'opération, seuls 5 000 € restent à la charge des entreprises.

Toutes les aides disponibles sont en ligne sur **www.seine-et-marne-invest.com**

BRUKER AXS À CHAMPS-SUR-MARNE

UN LEADER MONDIAL DE L'INSTRUMENTATION SCIENTIFIQUE

Bruker AXS est l'une des branches de l'allemand Bruker, l'un des leaders mondiaux de l'instrumentation scientifique. Installée depuis 2003 au cœur de la Cité Descartes, sa filiale française collabore avec la plupart des plus grands noms de l'Industrie et de la Recherche.

« Nous adaptons sans cesse notre technologie aux développements de la Recherche et aux besoins des scientifiques. »

GÉRARD FAUVET, DIRECTEUR GÉNÉRAL DE BRUKER AXS FRANCE.

Gérard Fauvet, Directeur Général de Bruker AXS France.

BRUKER AXS SAS C'EST QUOI ?

BRUKER

- 5 400 employés dans le monde
- $1.5 billions de CA
- 4 branches spécialisées en techniques d'analyse par spectrométrie

BRUKER EN FRANCE

- 450 personnes, dont 70 à Marne-la-Vallée
- Une usine à Wissembourg (67) (Bruker Biospin)

LES DATES

1960
Création de Bruker à Karlsruhe par le professeur Laukien

1997
SIEMENS cède à Bruker sa branche AXS

2003
Bruker AXS installe le siège de sa filiale française à la Cité Descartes

Industrie cimentière, environnement, automobile, industrie pharmaceutique… Quoi de commun entre ces secteurs d'activités ? *À priori*, rien. En y regardant de plus près pourtant, un nom revient souvent : Bruker AXS. Cette branche française du groupe allemand Bruker, rachetée à Siemens en 1997, est spécialisée dans les systèmes analytiques utilisant les rayons X, la microscopie à force atomique, la spectrométrie d'émission optique, les analyseurs à combustion.
Elle est implantée à Champs-sur-Marne depuis 2003.
Les deux principaux types d'instruments conçus et commercialisés par la société sont les spectromètres de fluorescence X et les diffractomètres, dont Gérard Fauvet, directeur général de Bruker AXS France et docteur en physique corpusculaire, évoque l'univers de référence. Lorsqu'on bombarde de la matière avec des rayons X, elle réémet des spectres. En analysant ces spectres de rayons X, on peut en déduire la composition de la matière. "Surtout utilisé dans le cadre de l'industrie, le spectromètre de fluorescence X permet notamment d'obtenir la composition chimique précise d'un matériau et de chercher des polluants avec une très grande finesse. La diffractométrie est davantage utilisée dans la recherche fondamentale, sur la mise au point de nouveaux médicaments, de nouveaux matériaux… non plus sur le contrôle de la qualité donc, mais plus en amont".
Renault, Peugeot, Lafarge, le CNRS et les centres CEA… Bruker AXS collectionne les clients prestigieux sur toute la France. Si ses usines se trouvent en Allemagne, aux Etats-Unis et au Japon, Bruker AXS France figure bien parmi ses plus importants bureaux commerciaux. Sur le site de Champs-sur-Marne, travaillent ainsi 45 personnes : des commerciaux, les ingénieurs du service après-vente et les ingénieurs d'application chargés de former les clients au maniement des appareils. Ces effectifs ont été rejoints en 2005 par ceux de la société sœur Bruker Optics et, depuis quelques mois, par ceux de Bruker CAM. "Nous avons la même clientèle et des produits complémentaires", explique Gérard Fauvet. "Le but, à terme, est de mettre en commun nos moyens logistiques et de développer notre activité de concert". Si c'est le site de Champs-sur-Marne qui a été choisi par Bruker pour rassembler ses troupes, ce n'est pas un hasard. "Nous adaptons sans cesse notre technologie aux développements de la recherche et aux besoins des scientifiques" déclare Gérard Fauvet.
Avec son implantation au cœur de la Cité Descartes, au milieu des chercheurs et des étudiants, à qui elle propose de mettre à disposition son laboratoire de démonstration, Bruker AXS est assurée de conserver la longueur d'avance qui a toujours fait sa force. ■

www.bruker.at

TESA SCRIBOS À SAVIGNY-LE-TEMPLE

L'AMI DES MARQUES

Damien Guille, Directeur Commercial de l'entité française de tesa scribos.

> *Nous développons des solutions personnalisées pour chacune des marques avec lesquelles nous travaillons.*
>
> **DAMIEN GUILLE,** DIRECTEUR COMMERCIAL

Tesa scribos, filiale de l'allemand tesa, implantée depuis 1992 à Savigny-le-Temple, a fait de la lutte contre la contrefaçon sa spécialité. Son arme : des étiquettes adhésives ultrasophistiquées contenant des informations uniques, propres à chaque produit étiqueté.

30 à 40 % de progression annuelle. Une performance à faire pâlir d'envie n'importe quel chef d'entreprise en ces années de crise. C'est pourtant bien la performance qu'affiche tesa scribos, filiale de tesa, l'un des leaders mondiaux des produits adhésifs, appartenant à l'allemand Beiersdorf. "Nous sommes un peu la start-up du groupe" avance Damien Guille, directeur commercial de l'entité française de tesa scribos, installée à Savigny-le-Temple depuis 2006. "Nous travaillons sur un marché en pleine expansion : la lutte contre la contrefaçon".
Une contrefaçon qui représenterait même aujourd'hui, selon l'OMC, 10 % du commerce mondial. "Nos étiquettes protègent des pièces détachées automobiles, des produits pharmaceutiques, des produits de luxe mais aussi des produits plus inattendus, comme par exemple, une marque de miel turque".
Comment un fabricant d'adhésifs est-il devenu un spécialiste de la contrefaçon ? Tout commence en 1998 lorsque des physiciens de l'université de Mannheim qui étudient les technologies de marquage, découvrent que le ruban adhésif tesafilm ordinaire est un support efficace pour stocker de grandes quantités de données dans un espace réduit. Ils contactent donc tesa, qui réagit au quart de tour et finalise la technologie (laquelle sera plus tard baptisée tesa Holospot®). En 2001, quarante brevets plus tard, naît ainsi tesa scribos. "Nos étiquettes, collées sur chaque produit ou packaging, constituent un outil d'authentification à plusieurs niveaux de lecture" détaille Damien Guille. La première lecture, qui porte sur un code unique iridescent (une structure "holographique") est effectuée à l'œil nu, par les douanes, les revendeurs ou les consommateurs.
La seconde authentification est faite à l'aide d'une loupe, qui permet d'identifier un code unique présent en micro texte. La dernière authentification enfin, n'est possible qu'avec un lecteur spécifique. "Taille, couleur, logo iridescent, niveaux de lecture supplémentaires...
Nous développons des solutions personnalisées pour chacune des marques avec lesquelles nous travaillons" précise Damien Guille qui ajoute : "Toutes nos productions ont lieu en interne avec des technologies sécurisées".
Après tout juste dix ans d'existence, tesa scribos possède des bureaux commerciaux en Grande-Bretagne, en Europe Centrale, en Turquie, en Russie, aux Etats-Unis et en Asie. L'implantation française de Savigny-le-Temple (rattachée aux sites de productions allemands) rayonne sur toute la zone Sud-Ouest de l'Europe. C'est la deuxième plus importante de la marque. "Contrepartie d'un marché très porteur" conclut Damien Guille, "nos objectifs sont toujours plus ambitieux !" ■

www.tesa-scribos.com

TESA SCRIBOS C'EST QUOI ?

TESA SCRIBOS
- 9 personnes (réparties entre la France et la zone S-O de l'Europe)

TESA FRANCE
- 47 personnes

TESA SE
- 50 filiales dans le monde
- 3 700 personnes

EN DATES

1998
Les physiciens Steffen Noehte et Matthias Gerspach utilisent le tesafilm pour stocker des données

Fin 2001
Création de tesa scribos par tesa en collaboration avec les inventeurs

2004
Lancement du tesa Holospot® comme technologie majeure dans un portefeuille de solutions d'identification et d'authentification

77 C'EST EUX

77 c'est eux, c'est une collection de portraits renouvelée à chaque parution. Des acteurs économiques de tous horizons, public comme privé, jeunes et moins jeunes, artisans locaux, entrepreneurs internationaux… tous unis par leur confiance dans l'avenir de la Seine-et-Marne.

EMMANUELLE ORVAIN

Créatrice d'&maCom à La Rochette

Je propose deux types de services aux TPE et PME : du conseil en communication (internet, brochures…) et des formations autour du développement durable.

FRANK SITBON

Créateur de la société Este Bueno Studio Champs-sur-Marne (pépinière Cité Descartes)

Nous concevons des applications pour iPhone et iPad. Notre premier-né, une visite virtuelle innovante de Notre-Dame de Paris, permet de s'instruire en s'amusant.

FAUSTINE CESCUT

Chargée de mission relations entreprises pour l'association ESF (Entreprise du Sud Francilien) à Moissy-Cramayel

Nous mettons tout en œuvre pour permettre à nos adhérents de se rencontrer, de tisser entre eux une relation de confiance et d'accroître leur réseau.

MEDHI GARBI

Fondateur co-gérant de COM'Postale à Champs-sur-Marne

Nos enveloppes préaffranchies imprimées permettent aux annonceurs de faire du marketing direct ciblé et aux utilisateurs, de réduire leurs frais postaux.

MARIE JULIEN

PDG de DVAI à Tournan

Spécialistes de la découpe inox pour l'industrie, nous nous diversifions avec notre marque de mobilier sur internet Cocotte Métal, 100 % made in France.

PASCAL FRIOLET

Fondateur et gérant de Kikol

Je fabrique et pose des décors de stands dans des salons et des show-rooms d'entreprise. Je décore aussi véhicules, vitrines, panneaux et autres supports.

SYLVIE DESNOS

Chargée des relations de l'ACEM (Association des Chefs d'Entreprise de la région de Marne-la-Vallée) à Noisiel

Financièrement autonome et donc indépendante, l'ACEM favorise le dialogue et les relations entre les entreprises et les élus du territoire.

BERNARD BACHELET

Gérant d'Au Jardin Gâtinais à Ury

Tant pour notre activité jardinerie-fleuristerie que pour la création et l'entretien d'espaces verts, nous privilégions conseil, proximité et accompagnement.

SANDRINE AMAURY

Présidente de CEZAM (l'association des Chefs d'Entreprises des Zones d'Activités du pays de Meaux) à Meaux

Nous relayons les attentes des chefs d'entreprise, en lien avec la Direction de l'action économique de la Communauté d'agglomération du pays de Meaux.

SEINE & MARNE DEVELOPPEMENT

Trajectoires est édité par Seine-et-Marne Développement, agence pour le développement économique du Conseil général de Seine-et-Marne **Directeur de la publication** Gérard Eude • **Comité de rédaction** François-Xavier Deflou, Dominique Marinov • **Rédacteur en chef** Patricia Montin • **Journalistes** Claire Judrin et Emmanuel de Lestrade • **Réalisation** agencebeaurepaire.com • **Photos** yannpiriou.com • **Contact** p.montin@smd77.com • www.seine-et-marne-invest.com • Hôtel du Département 77010 Melun Cedex • **Imprimeur** Printed and Co 77500 Chelles • **Imprimé sur du papier recyclé Cyclus couché print • N° ISSN 1958-8372.**

SEINE & MARNE 77 LE DÉPARTEMENT